



Successeur de Me Danièle BENZECRIT

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR A VOTRE PROCEDURE DE DIVORCE

1. Votre couple

Pièces d'état civil	Informations Administratives
✓ Copie intégrale de votre acte de naissance	<input type="checkbox"/> Copie recto/verso de votre carte nationale d'identité
✓ Copie intégrale de l'acte de naissance de votre conjoint(e)	<input type="checkbox"/> Copie de votre carte vitale ou numéro de sécurité sociale et Coordonnées de votre Caisse d'assuré(e) social(e)
✓ Copie intégrale de votre acte de mariage	<input type="checkbox"/> Copie de votre dernier relevé CAF (ou MSA) mentionnant votre numéro d'allocataire et Coordonnées de votre CAF (ou MSA)
<input type="checkbox"/> Copie de votre contrat de mariage	<input type="checkbox"/> Coordonnées de vos organismes payeurs de pensions de retraite ou tout autre avantage vieillesse et Vos numéros d'identification au sein des organismes payeurs de pensions de retraite ou tout autre avantage vieillesse
<input type="checkbox"/> Copie intégrale de votre livret de famille (une par union contractée)	

2. Vos enfants

- ✓ **Copies intégrales** des actes de naissance des enfants
- Justificatifs des principales charges des enfants (frais de garde, scolarité, transports scolaires, cantine, assurance scolaire, activités extrascolaires, frais médicaux etc...)
- ✓ Formulaire d'information des enfants mineurs sur leurs droits à être entendus et/ou assistés par un avocat dans le cadre de la procédure
- Justificatifs des bourses d'éducation perçues pour les enfants

3. Vos ressources, charges et patrimoine

Ressources

- Justificatifs de vos ressources **des 3 derniers mois** (bulletins de paie, CAF, Pôle Emploi) **et dernier bulletin de paie de décembre en votre possession**
- Copie de votre dernier avis d'imposition sur le revenu (ou déclaration de revenus)
- Copie de votre dernier bilan comptable (ou dernier bilan comptable de votre société)

Charges

- Copies des tableaux d'amortissement de vos crédits (immobilier, consommation) en cours de remboursement

Patrimoine

- Copies des cartes grises de véhicules (automobiles, motos etc...)
- Copie des statuts de votre/vos société(s)
- Liste des éventuels biens revendiqués en jouissance (mobilier, électroménager) **(uniquement en cas de divorce judiciaire, hors procédure de divorce par consentement mutuel par acte d'avocats)**

Le pictogramme ✓ indique un document accessible par les « Documents téléchargeables et liens utiles » de notre site internet via « l'Accès réservé », mot de passe communiqué sur demande.

Les copies intégrales doivent être des originaux datant de moins de 3 mois et sont délivrées par les Mairies du lieu de l'évènement (ex : Mairie de naissance pour l'acte de naissance et Mairie de mariage pour l'acte de mariage).